

Titres & tarifs

1 VOYAGE 0,50€

Titre valable 1h correspondances incluses et ne peut être utilisé que par une seule personne.

PASS MENSUEL 5€

Abonnement valable 31 jours à compter de la 1^{ère} validation effectuée à bord du véhicule.

Points de distribution



MAIRIE

7, Place du Parvis Notre Dame



BAR TABAC

« LA RUCHE »

48, avenue de la République



BUS

Vente à bord du véhicule



Carte Atoumod

Un support unique pour tous vos déplacements sur le réseau *Cosibus*, le réseau ferré normand et prochainement sur toutes les lignes routières en Normandie.

Pour créer une carte Atoumod

Rendez-vous à la mairie de Coutances muni :

- D'une pièce d'identité
- D'une photo d'identité récente

Vous ne pouvez pas vous déplacer en mairie ?

Téléchargez le formulaire sur www.cosibus.fr. Envoyez-le complété, accompagné d'une photocopie de pièce d'identité et d'une photo d'identité récente :

À l'adresse suivante :
**Mairie, 7 Place du Parvis Notre Dame
50200 Coutances**

ou

Par email :
contact@ville-coutances.fr

Pour recharger votre carte Atoumod, rendez-vous :

- En mairie
- Chez nos commerçants partenaires
- Dans le bus

La carte Atoumod est valable dans plusieurs réseaux de transport en Normandie. Seule condition : la charger d'un titre du ou des réseaux empruntés. Plus d'informations sur www.commentjyvais.fr

En cas de perte, vol ou dégradation

En cas de perte, vol ou dégradation volontaire de la carte Atoumod, présentez-vous en mairie de Coutances ou dans une agence commerciale des réseaux partenaires en Normandie afin d'établir un duplicata (10€) de votre carte et de vos titres en cours de validité.